

BUREAUX : RUE NAIN, 4

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING; Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 41 fr. LE NORD DE LA FRANCE; Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne Réclamés : 25 centimes — On traite à forfait.

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le bureau du journal, rue Nain, 4; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M. Havas, Lafitte-Bullier, 4, place de la Bourse; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 4 56, 5 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 12, 11 35, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 15, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 23, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 90

**BOURSE DE PARIS**  
DU 23 FÉVRIER

3 0/0	59 05
4 1/2	86 00
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 40
Emprunt 1871	93 35

DU 24 FÉVRIER

3 0/0	58 90
4 1/2	86 40
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 30
Emprunt 1871	93 35

ROUBAIX, 24 FÉVRIER 1874

## BULLETIN DU JOUR

M. Ledru-Rollin, sourd à toutes les obligations des députés de la gauche et du centre gauche, maintient sa candidature dans le département de Vaucluse; aussiles opposants du premier jour s'y rallient-ils, faisant contre mauvaise fortune bon cœur; l'Opinion nationale, qui l'avait combattue avec une remarquable énergie, invite les électeurs républicains à l'adopter, et la République française, jusqu'à présent un peu froide pour M. Ledru-Rollin, l'acclame dans un article des plus curieux; elle déclare que les craintes qu'il a inspirées ne sont qu'une fantasmagorie radicale et traite d'implicite la démarche faite par MM. Leroyer et Testelin près du tribunal de 1873.

D'après le journal de M. Gambetta, M. Thiers, loin d'être hostile à la candidature de M. Ledru-Rollin, l'aurait au contraire approuvée. « Pourquoi, aurait-il dit, fermer les portes de l'Assemblée nationale à un homme considérable, du plus grand talent, qui a sa place marquée dans toutes les chambres. » Nous ne savons si l'ex-président de la République a réellement prononcé de pareilles paroles; nous avons peine à le croire, si elles étaient vraies cependant, elles montreraient jusqu'au point aller dans ses erreurs un esprit distingué égaré par l'ambition personnelle. Et à ce propos, un de nos amis nous cite le mot d'un député de la droite qui est bien topique. « La République, disait-il, c'est une planche fortement inclinée et soigneusement savonnée, mettez le pied sur l'extrémité supérieure qui est la République conservatrice et fatalement vous êtes entraîné et vous glissez jusqu'à l'extrémité inférieure qui est la République radicale; pour se sauver, il faut sauter à bas de la planche. »

Il se confirme que les carlistes ont surpris Vinazoz et se sont emparés de cette ville devant laquelle échouèrent tous les efforts de Gabrera lors de la dernière levée de boucliers carlistes. Les journaux espagnols crient à la trahison. Qu'y a-t-il de fondé dans leurs accusations? Une enquête sérieuse pourrait seule le révéler. Mais le gouvernement espagnol est-il en état de faire cette enquête? Et s'il la faisait, pourrait-il sans danger en publier les résultats? Pendant que les cabecillas carlistes obtiennent cet avantage dans la province de Valence, Moriones, arrivé à quelque distance de Portogalete,

attendait le retour du beau temps, pour achever son mouvement sur Bilbao, et don Carlos prenait toutes ses dispositions pour résister à l'armée républicaine, sans compromettre les opérations de siège entreprises contre la capitale de la Biscaye. Telle était la situation aux dernières nouvelles, et en réalité aucune affaire décisive n'avait encore fait pencher la balance ni du côté des carlistes ni du côté des républicains. Le gouvernement de Madrid espère, il est vrai, écraser les carlistes sous Bilbao; mais ceux-ci, de leur côté, se flattent de repousser l'attaque et d'emporter la ville. De plus, ils prétendent que grâce à l'éparpillement de leurs partisans sur tout le territoire, une défaite sur un point quelconque ne pourrait porter un sérieux préjudice à leur parti.

## LETRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, 23 février 1874. Les feuilles radicales n'ont pas assez de sarcasmes pour les habiles et les prudents des républicains de la gauche et du centre gauche qui voulaient faire écarter la candidature du citoyen Ledru-Rollin. Le Rappel leur dit: « Aujourd'hui le mot d'ordre est sagesse et discipline, on en abuse également; on invente une sagesse d'action qui consiste à ne pas agir; on célèbre une discipline qui consiste à se replier perpétuellement en bon ordre; on préconise un prétendu esprit pratique qui consiste à ne rien pratiquer des principes qu'on a défendus, et à se réfugier dans les petites combinaisons de couloir qui déconcertent l'opinion publique. »

A Versailles le premier résultat de la candidature du citoyen Ledru-Rollin, est de diviser la gauche et le centre gauche et de rapprocher de la droite un certain nombre de membres qui rêvaient encore la république conservatrice. Elle reçoit son dernier coup de grâce par cette candidature, comme le déclare ce matin le Journal des Débats, qui verse des larmes de désespoir. M. Thiers est désolé, ce qui est bon signe.

Plusieurs journaux de Paris parlent du projet de nommer M. le duc d'Aumale major-général de l'armée, cette nouvelle est tout au moins prématurée. Je vous avais déjà signalé ce projet, il y a plusieurs semaines. Il rencontre de sérieuses difficultés. Il est évident que cette haute position donnée à M. le duc d'Aumale serait de nature à beaucoup affaiblir l'influence du maréchal-président.

De plus, ne serait-il pas à craindre que l'Allemagne, si inquiète et si jalouse à notre égard, comme le prouve le dernier discours de M. de Moltke, ne vint à prendre prétexte de cette nomination pour se livrer à de nouvelles et violentes récriminations et nous chercher querelle. Tout porte donc à croire qu'il ne sera pas donné suite à ce projet.

de la question. Il se déclara prêt à saisir la Chambre de l'affaire, si la commission voulait à l'unanimité, signer une demande d'interpellation; à l'unanimité les membres signèrent cette demande.

Il est question d'une demande en autorisation de poursuites qui serait adressée par le préfet de l'Aisne contre M. Godin, député républicain du département et maire de Guise, lequel prétend conserver ses fonctions municipales, quoique le préfet lui ait enjoint de les cesser.

Vous n'avez peut-être pas oublié la suspension de six mois de ses fonctions qui fut prononcée le 19 août 1873 par la cour de cassation, contre M. Charles de St-Grasse, président près la cour d'appel de Toulouse. On se rappelle que ce magistrat avait été traduit devant la cour de cassation parce que le 12 juin 1873, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu, qui a eu lieu à Toulouse avec une solennité particulière, un conflit s'éleva entre MM. de St-Grasse, premier président et Ramé, procureur général près la cour d'appel de cette ville, au sujet des prérogatives et honneurs à rendre à ces magistrats par l'autorité militaire devant la cérémonie religieuse. Le lendemain de l'incident, M. le premier président de St-Grasse adressa un cartel à M. le procureur général Ramé, proposition que ce dernier déclina.

Cette suspension de six mois a pris fin, il y a deux jours. L'ex-avocat républicain, profitant de l'immovibilité de son siège? La discussion qui s'est élevée entre le général La Marmora et le gouvernement prussien vient de donner lieu à un incident assez curieux. Le général La Marmora avait reçu la grand-croix de l'aigle rouge de Prusse en 1861; à cette époque, le général La Marmora avait été envoyé à Berlin par M. de Cavour, qui présentait déjà le parti que l'Italie pouvait tirer de l'alliance prussienne.

Le général La Marmora, attaqué dans son honneur à ce devoir renvoyer à la Prusse les insignes qu'il avait reçus et, pour ne pas être accusé de substitution, il a fait expertiser par un joaillier les brillants qui entouraient les insignes de l'ordre, la précaution est excessive. M. de Bismark, dans un intérêt politique, a pu accuser le général d'avoir altéré des documents; mais personne, à Berlin, ou peut en être sûr, n'a jamais eu la plus légère idée que l'honorable général pût rendre de faux diamants au lieu de vrais qu'il avait reçus. La valeur des diamants a été estimée 15,000 francs. En dépit des marches et contre marches de Moriones tantôt par terre, tantôt par mer, le roi Charles VII en personne lui barre partout le passage. Le silence de l'Agence Havas à son égard est très significatif. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles. En Mars, selon toute probabilité, le drapeau carliste flottera sur les forts et la cathédrale de Biscaye. La commission des lois constitutionnelles s'est réunie à midi Elle a rejeté l'amendement par lequel M. Tailhand demandait 25 ans d'âge pour les électeurs, et une inscription au rôle des contributions directes de 3 fr. dans les communes au-dessous de 3000 âmes et de 5 dans les communes plus peuplées. Le 26<sup>e</sup> commission d'initiative a examiné la proposition tendant à fixer à 25 ans l'âge auquel on pourrait arriver aux fonctions de sous-préfet, à 30 ans celui des secrétaires généraux, à 35 ans celui des préfets. MM. de Guiraud et de Malleville ont parlé en faveur de la prise en considération.

MM. Jourdan et Robert de Massy ont combattu cette proposition.

La commission a été de leur avis et l'a rejetée.

M. Robert de Massy a été nommé rapporteur par 18 voix.

On a distribué aujourd'hui le 1<sup>er</sup> volume du rapport fait par M. Perrot sur les actes du gouvernement de la défense nationale.

Ce rapport examine au point de vue militaire les actes dudit gouvernement.

DE SAINT-CHÉRON.

## ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET

Séance du lundi 21 février

La séance est ouverte à 2 h. 30.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

L'Assemblée procède au scrutin de ballottage pour l'élection du troisième questeur. Ce scrutin s'ouvre à 2 h. 45 et se ferme à 3 h. 30.

M. Charreyron dépose le rapport de la commission compétente sur la demande en autorisation de poursuites contre M. Melvil-Bloucourt.

Plusieurs députés demandent lecture de ce rapport.

Cette demande est mise aux voix et rejetée.

Le président donne lecture d'une demande d'interpellation de MM. Naquet et consorts.

Ces députés demandent à interpellier le ministre de l'intérieur sur des faits concernant les élections du département de Vaucluse, et expriment le désir que la discussion ait lieu immédiatement.

M. le duc de Broglie objecte qu'un débat de ce genre pourrait exercer une influence regrettable sur l'élection.

L'ajournement à la vérification des pouvoirs du député de Vaucluse, demandé par le ministre, est mis aux voix et adopté.

L'Assemblée reprend la discussion des nouveaux impôts.

M. F. Rivé combat l'amendement Bidard tendant au rétablissement du timbre sur les journaux et une élévation du droit de transport.

L'orateur déclare que les mesures de rigueur prises contre la presse par tous les gouvernements depuis 80 ans, n'ont empêché aucun de ces gouvernements de tomber.

M. le duc de Broglie demande que l'amendement Bidard soit renvoyé à une commission spéciale.

M. E. Picard et le président objectent que ce procédé n'est pas réglementaire.

M. Bidard retire son amendement et le représente sous forme de projet.

M. Langlois déclare reprendre l'amendement.

Plusieurs membres demandent le renvoi à la commission du budget.

M. Raoul Duval combat ce renvoi. L'amendement est repoussé par 401 voix contre 2.

M. le président donne lecture du résultat du scrutin pour l'élection d'un 3<sup>e</sup> questeur. Sur 584 votants, M. Combarieu obtient 293 suffrages et Touquet-des-Vignes, 291, mais le nombre des bulletins dépasse de 3 le nombre des boules. Un nouveau scrutin est en conséquence ouvert à 5 h. 5.

Le scrutin pour la nomination des questeurs recommence. M. Touquet obtient 284 voix, M. Combarieu, 283.

L'Assemblée décide qu'elle recommencera le scrutin mercredi.

La séance est levée.

M. Ledru Rollin est parti pour Avignon. Les journaux de Lyon parlent d'une délégation qu'il aurait reçue à son passage à la gare de Perrache à Lyon.

Hier matin, à 10 heures, ont eu lieu, à Paris, les obsèques de M. Paris, du Calvados, au milieu d'une assez grande affluence. Un bataillon, avec musique et drapeau, rendait les honneurs militaires.

On annonce l'arrestation à Lyon de M. Loiseau, principal agent de la maison Cahen-Lyot. A ce sujet nous pouvons affirmer que la garde des sceaux est disposé à faire droit à toutes les réclamations de poursuites formulées par la commission des marchés relatifs à des marchés passés par des bureaux de guerre et qu'on est à la veille d'arrêter les inculpés.

Cette affaire, les démarches faites pour obtenir des poursuites contre des officiers incriminés par le duc d'Audiffret auprès du ministre de la guerre, du président de la République, et du vice-président du conseil, la demande d'interpellation qui était annoncée si ces poursuites n'étaient pas entamées, ont assez occupé les cercles parlementaires.

Le centre droit se rallie à la candidature de M. Combarieu comme questeur.

On s'attend à un débat sur l'élection Swiney.

## ÉTRANGER

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Rome, le 21 février.

Bien que l'Eglise ait déposé sur nos fronts la ceinture qui doit effacer le souvenir des folies carnavalesques, je crois que c'est une pensée salutaire d'appeler l'attention des catholiques de l'étranger sur les scandales dont leurs frères de Rome ont été les témoins attristés. En effet c'est par le récit des maux qui affligent la Ville-Sainte, cette auguste mère des nations, que l'on peut démontrer, même aux plus prévenus, combien est anormale et intolérable, combien est funeste la coexistence dans la cité pontificale du Chef suprême de l'Eglise et du chef de la révolution italienne.

Sans arrêter vos lecteurs, comme je l'ai fait dans ma dernière correspondance, aux outrages dont la religion et la morale ont été l'objet dans les rues de Rome, à l'occasion du carnaval, sans leur décrire ces infâmes mascarades du mardi gras au milieu desquelles on a vu paraître des femmes perdues d'honneur qui, habillées en ours de charité, parodiaient d'une manière que les sauvages eussent dévouée les soins que ces anges de la bienfaisance prodigent aux enfants abandonnés, — je me bornerai à signaler l'impudicité et les ironies voltairiennes que l'Association artistique internationale a osé enseigner publiquement au moyen d'une Exposition humoristique ouverte à la rue Alberti, près la place d'Espagne, c'est-à-dire dans le quartier le plus fréquenté de Rome. Ceux qui voudraient invoquer en faveur des mascarades scandaleuses la circonstance atténuante de l'ivresse même des divertissements, ne pourront certes pas excuser l'exposition de la rue Alberti, car elle a été organisée avec calcul, au su et de l'aveu des autorités, qui avaient délégué leurs gardes sur les lieux de peur que les sarcasmes contre la religion ne dégénéraissent en allusions politiques.

Dans la première salle de l'exposition, dite des tableaux, une bande d'arlequins parodiait d'un ton nasillard, avec accompagnement

Feuilleton du Journal de Roubaix du 25 FÉVRIER 1874.

## Le Choix de Suzanne

PREMIÈRE PARTIE

VI.—(Suite)

« Insouciant et futile, elle ne devenait pas une femme, elle oubliait la prison de son père et ne souvenait plus par quelles angoisses, par quelle fin il avait payé tant de luxe, expié tant de fautes peut-être!... »

« J'aurais tout pardonné si elle eût aimé son enfant, mais elle ne l'aimait pas!... »

« A peine si elle s'en occupait, si elle l'embrassait, si elle ne s'impatientsait pas de ses innocentes caresses... »

« Aussi comme je l'aimais, moi, la chère petite créature! Sur elle mon pauvre cœur blessé reportait tout son amour; vous ne pouvez pas deviner comme je l'aimais!... »

— C'était Suzanne? interrompit le curé.

— Oui, c'était Suzanne, répondit M. Germont; elle grandissait, et son jeune esprit établissait déjà une différence

entre sa mère et moi! C'est près de moi qu'elle jouait, je l'avais toujours entre les jambes; si je n'étais, elle me demandait et pleurait après moi; quand je rentrais, je la trouvais à la porte, les petits bras tendus pour me les nouer au cou, les lèvres ouvertes pour m'embrasser... Et dire que sa mère n'était pas jalouse!

« Combien j'étais payé de mes travaux, de mes fatigues, récompensé de mes succès! Après tout avais-je à me plaindre? J'étais bien accueilli au palais, de jour en jour ma réputation croissait; je pouvais vivre longtemps ainsi! »

« Je vous la serrerai avant d'en finir avec ces souvenirs, si douloureux qu'ils soient, mon ami, continua M. Germont, j'arrive à la terrible catastrophe qui m'a amené ici. »

« Un jour, Suzanne avait près de quatre ans, je rentrais du palais après avoir gagné un procès important; l'enfant, comme toujours, accourait à ma rencontre; ivre de joie, je l'enlevai dans mes bras et la portai triomphalement dans mon cabinet, où ses jouets étaient de tous côtés épars; après l'avoir couverte de plus de caresses encore que d'habitude, après lui avoir dit mille choses qu'évidemment elle ne pouvait comprendre: « Où est ta maman? » lui demandai-je. Je n'avais pas de raison pour taire une bonne nouvelle à sa mère. »

« Maman est partie, » répondit l'enfant; puis avec une grande vivacité,

elle s'élança de mes genoux, alla jusqu'à mon bureau et se haussa sur ses petits pieds pour atteindre un papier qu'elle m'apporta.

« C'est maman qui l'a mis là pour toi, » dit-elle.

« J'ouvris la lettre qu'elle me donnait, sans y attacher grande importance; il arrivait souvent à Julia de me prévenir ainsi de quelque affaire; mais aux premières lignes je dus palir horriblement; je continuai cependant jusqu'à la fin. »

« L'enfant avait-elle eu conscience du mot qu'elle prononçait en disant que sa mère était partie? Non, et cependant elle avait dit vrai; sa mère était partie... pour toujours!... La reverrait-elle jamais? »

« Tenez, monsieur le curé, voilà le billet que la pauvre petite m'avait remis en souriant. Pourquoi l'ai-je gardé? Je ne sais, j'aurais dû le détruire; Suzanne ne doit point le voir, sa mère est morte. »

M. Germont tendit à l'abbé Hubert un papier presque informe, puis d'un œil sombre il suivait le curé qui lisait:

« La pauvreté me pèse; je ne puis plus la supporter, je ne la connaissais pas jusqu'au jour où je vous ai vu; la gloire et la fortune que vous m'avez promises viendront trop tard, je ne puis les attendre; à moi de les conquérir! On dit que je les possède dans mon gosier, ma voix est admirable, je le sais. J'arriverai! Ne dites pas que je n'aime pas notre fille, quoique je vous la laisse.

Je veux comme vous lui gagner une dot; nous verrons qui la fera plus riche! Pardonnez-moi; je dormais et je me suis réveillé; aujourd'hui, c'est le sang de mon père qui bouillonne en moi. Je me sens italienne et je crois à la fatalité. Le succès pourra seul me justifier. Que Suzanne m'oublie, si vous le voulez. »

« JULIA. »

« Pauvre femme! murmura le curé; c'est l'orgueil qui l'a perdue! »

« Oui, répondit le notaire, c'est l'orgueil. La tendresse de son mari ne lui suffisait pas, non plus que les baisers et les sourires de son enfant. Il lui fallait, à cette femme, les applaudissements de la foule, les enivremens du triomphe, les louanges des journalistes, les bouquets jetés à ses pieds, et jusqu'aux diamants des princes!... Un berceau! regardant un petit enfant dormir dans son berceau!... Ne chanter que pour lui, s'il s'éveille, en tamisant les lueurs pâles de la veilleuse: allons donc! quelle folie! Une plus large scène, et les lustres d'un théâtre, voilà ce qui la tentait, cette comédienne! »

« Est-elle morte? demanda doucement l'abbé. »

« Morte! reprit M. Germont d'une voix amère, non, elle n'est pas morte! En vain je l'ai espéré. Les journaux me brûlent les doigts, voyez-vous! je les ouvre pour qu'ils m'apprennent sa mort, ils ne me disent que ses succès. La Fanelli vit, et les princes l'applaudissent,

et elle gagne plus de cent mille francs par an! »

L'abbé Hubert tressaillit; ce nom lui rappela un vague souvenir. Au dîner du château, le jour du mariage, n'avait-il pas entendu dire de Suzanne: « Elle chante comme la Fanelli! » Il comptait la douloureuse scène qui s'était passée à l'église, et tendant la main au notaire: « Pauvre ami! lui dit-il. »

« Cette lettre me foudroya, reprit M. Germont; il m'avait été impossible de m'attendre à une semblable chose; mille idées plus insensées les unes que les autres se présentèrent à mon esprit: en vérité; j'eus la pensée de tuer cette femme; la vue de mon enfant, qui jouait à mes côtés sans comprendre, me fit mal et me calma tout ensemble; elle était bien orpheline, la pauvre petite: sa mère qui l'abandonnait était morte pour elle! Pourquoi la tuer?... De moins, m'écriai-je en pressant passionnément ma fille contre mon cœur, elle ne t'a pas enlevée. Tu es à moi, nous sommes l'un à l'autre, je vivrai pour toi! je serai à la fois ton père et ta mère. Comme tu m'aimeras un jour, Suzanne!... Je passai la soirée et toute la nuit à réfléchir: que devais-je faire? Au matin, ma résolution était prise: renoncer à l'avenir qui m'attendait, quelque brillant qu'il pût être; réaliser ma petite fortune, fuir comme un malheureux, mais qu'importe! fuir avec mon enfant; nous dérober à toute curiosité, tout scandale; nous cacher à tous, même aux amis!